

## LES **CONTRACTUEL-LES** DE L'ÉDUCATION NATIONALE, UNE **MAIN D'OEUVRE BON MARCHÉ** SERVANT DE **VARIABLE D'AJUSTEMENT**

Le rendez-vous salarial convoqué par la ministre de la Fonction publique, Amélie de Montchalin, le 9 décembre, s'est avéré être plus une farce qu'une véritable négociation.

Alors que le SMIC va de nouveau être revalorisé au 1er janvier 2022, **la ministre a refusé toute revalorisation du point d'indice** pour les fonctionnaires titulaires.

Et les personnels précaires de la Fonction publique sont laissés à leur condition...

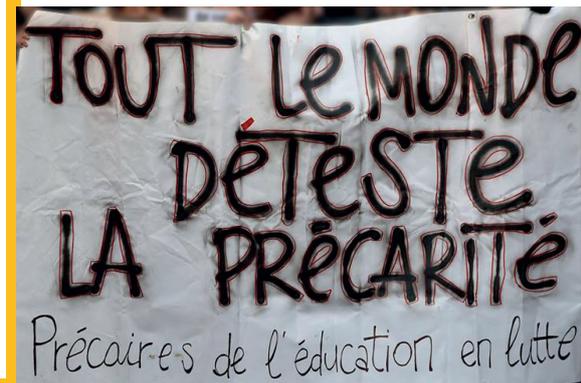
Encore une fois, un **nouveau tassement salarial va inévitablement se produire** et la masse de contractuel-les ne fera que progresser.

### Concrètement, quelles répercussions dans la Fonction publique ?

#### EN 5 ANS



Salaire brut moyen des non-titulaires:  
**1462€ soit 15% au-dessus du SMIC**



En moyenne, le salaire des non-titulaires flirte avec le SMIC.

Pour mémoire, le traitement indiciaire brut moyen :



Les personnels enseignants : 1805€



Les personnels administratifs, de labos, santé et sociaux, AED, AESH : 1118€

### LE 27 JANVIER 2022, TOUTES ET TOUS DANS L'ACTION POUR EXIGER

- une augmentation immédiate de tous les personnels de 400 € ;
- un SMIC à 2000€ brut ;
- le dégel de la valeur du point d'indice avec le rattrapage des pertes antérieures ;
- l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'indice des prix à la consommation ;
- La titularisation des non-titulaires sans condition de concours ou nationalité ;
- l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- la revalorisation des pensions.

### Enseignant-es non-titulaires

Environ 30% gagnent moins de 1520€ net.

Moins de 50% n'ont pas un salaire supérieur à 2260€ net, ce qui correspond aux salaires de fin de carrière.

L'écart de rémunération entre le début de carrière et la fin de carrière est de 14% (pour les titulaires l'écart est de 50%).

### Non-titulaires hors enseignant-es

95% des ces personnels ne dépassent pas les 1520€ tout au long de leur carrière.

Le salaire moyen brut des moins de 30 ans est de 1164€, celui des plus de 50 ans est de 1035€.

Les femmes accusent un écart de 25% inférieur au salaire des hommes, soit 830€ en moyenne.

### AESH et AED

AESH : salaire moyen net est de 897€ (souvent des contrats à 24H imposés)

AED : le salaire moyen net est de 916€ avec un temps de travail annualisé et souvent des semaines de travail approchant les 41h.

Cette baisse du niveau de rémunération a des conséquences directes sur le pouvoir d'achat des personnels.

Elle est aussi un indicateur clair de la dépréciation des qualifications des personnels et des professions exercées.



### Personnels Administratifs, techniciens, santé, sociaux

Le salaire moyen net est de 1488€ avec des écarts importants en fonction des primes.

La moitié de ces agent-es ont des salaires ne dépassant pas 1254€ net (en 2021).

## LA CGT ÉDUC'ACTION REVENDIQUE :



- ✓ un emploi pérenne statutaire pour toutes et tous ;
- ✓ une grille salariale démarrant à 2 fois le SMIC soit un salaire de début de carrière équivalent à 4000 € brut ;
- ✓ un doublement minimum du traitement entre le début et la fin de carrière, garanti individuellement à tout-e agent-e, pour une carrière complète ;
- ✓ une carrière sur 1 seule grade et 18 échelons au même rythme de progression pour toutes et tous.